

## 24<sup>ÈME</sup> ÉDITION DES JOURNÉES DES CHEMINS

PROPOSÉE PAR L'ASSOCIATION CODEVER, COLLECTIF DE DÉFENSE DES LOISIRS VERTS

DU SAMEDI 1<sup>ER</sup> AU DIMANCHE 9 AVRIL 2017

Avec le soutien de :



### Deux nouveaux soutiens pour cette 24<sup>ème</sup> édition !

Le Syndicat National des Professionnels du Quad et de la Motoneige (S.N.P.Q.N) et Equiliberté, une fédération nationale de cavaliers randonneurs, soutiennent désormais les Journées des Chemins. Leur renfort porte à huit le nombre des associations et fédérations encourageant la réhabilitation des chemins ruraux. En cette année d'échéances électorales majeures, le Codever et les randonneurs souhaitent montrer aux politiques leur attachement au patrimoine et à la liberté de circuler.

Proposées et coordonnées par le CODEVER, les Journées des Chemins sont destinées à sensibiliser l'opinion publique à la disparition des chemins, à réhabiliter l'image des pratiquants de loisirs verts et à défendre leur liberté de circuler. Chaque année, des milliers de particuliers, associations, élus locaux, partent sur le terrain avec serpes, tronçonneuses et tractopelles pour débroussailler des kilomètres de chemins et ramasser des tonnes de déchets.

### Objectifs de l'opération « Journées des Chemins » :

- Promouvoir une attitude de développement durable
- Sensibiliser l'opinion publique sur la nécessité d'entretenir les chemins sous peine de les voir disparaître
- Promouvoir un partage citoyen des chemins entre les différents usagers
- Lever les préjugés sur les pratiquants de loisirs verts motorisés dont le comportement est trop souvent décrié
- Défendre la liberté de circuler sur les chemins, quel que soit le moyen de locomotion

A l'heure où la préservation de notre planète est un enjeu majeur de notre société, les Journées des Chemins apportent une pierre à l'édifice de notre environnement.



Les loisirs verts confrontés à la sanctuarisation des campagnes.

De plus en plus nombreux, les pratiquants des loisirs verts ont besoin d'itinéraires et de zones de pratiques. De nos jours, la vente des chemins ruraux par les communes s'est heureusement fortement ralentie. En revanche, les budgets communaux sont en berne et la sanctuarisation des campagnes s'accroît (Parcs Nationaux, Parcs Naturels Régionaux, zones Natura 2000...). Ces contraintes n'incitent pas les collectivités à réhabiliter les chemins embroussaillés.

Le Codever invite donc les adeptes des loisirs verts à partir à la reconquête des chemins oubliés et à défendre notre patrimoine ainsi que le principe d'un accès libre et raisonné à la nature.

A vos pelles, vos sécateurs...

Rendez-vous pour les Journées des Chemins du 1<sup>er</sup> au 9 avril 2017 !

**Mode d'emploi, fiche d'inscription chantier,  
carte des chantiers...**

Toutes les infos utiles sont sur [www.journeesdeschemins.fr](http://www.journeesdeschemins.fr)

### La Journée des Chemins en quelques images...



© Codever

codever.fr

CODEVER, 11 rue des salles, 89500 Villeneuve sur Yonne. Tél. : 09 650 444 76